27e ANNEE N° 2263 PARAIT LE SAMEDI 25 FÉVRIER 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LA

Mutualité Scolaire

Intéressante circulaire du ministre de l'Instruction Publique

M. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, a adressé au recteur une circulaire en vue d'encourager le développement de la mutualité scolaire, dans les établissements publics d'enseignement secondaire de garçons et de filles.

Après avoir rappelé que le président du Conseil a fait justement remarquer que la mutualité scolaire constitue la préface logique et nécessaire de la loi sur les retraites nationales, le ministre de l'Instruction publique ajoute :

« J'ai eu la satisfaction de constater qu'un grand nombre de sections ont été fondées. Quelques-unes ont conservé leur autonomie, la plupart se sont affiliées aux mutualités scolaires de l'enseignement primaire. Un rapprochement très heureux s'est opéré entre les maîtres et les élèves des deux ordres d'enseignement qui ont poursuivi, en commun, une œuvre pratique et généreuse de prévoyance et d'éducation sociale.

« Les familles ont compris la beauté et l'utilité du geste fraternel que faisaient leurs filles et leurs fils. Elles se sont rendu compte des avantages présentés par l'ingénieuse institution imaginé par M. Cavé, qui a prévu, avec tant de précision, l'avance que donnaient à l'épargne collective les années d'enfance et d'adolescence.

« Vous Voudrez bien inviter, MM. les proviseurs et principaux, et Mmes les directrices des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles, à persévérer dans l'esssai qu'ils ont tenté, et les prier d'insister encore auprès des élèves pour que les versements soient effectués d'une façon régulière, et suivie. Il y aura lieu également de veiller à ce que des renseignements puisés auprès des organisations locales soient donnés aux élèves sortant pour qu'ils persistent dans leur effort, et se fassent inscrire, soit à une société post-scolaire, soit à une société d'adultes. Grâce à l'apprentissage de la solidarité qu'ils y auront reçu, ils seront appelés à rendre de précieux services.

« L'adoption du livret individuel de retraite sera utilement recommandé et aux jeunes mutualistes appartenant à l'enseignement secondaire, car une fois leurs études finies, il leur sera facile d'opérer partout leurs versements à la Caisse nationale de retraite, tandis qu'ils ne trouveraient pas partout de groupements en mesure d'organiser la retraite facultative.

« Il importe, d'ailleurs, à un autre point de vue, que les élèves des lycées et collèges, qui seront demain chefs d'industrie, négociants, et qui auront à jouer un rôle dans l'applicatoin prochaine de la loi sur les retraites nationales, connaissent, dans le détail, le mécanisme du livret individuel. »

Importantes déclarations

M. Delcassé, dont le souvenir aux Affaires Etrangères est resté vivace, a fait les importantes déclarations suivantes au rédacteur en chef du *Matin* :

Je ne trouve pas que tout est pour le mieux dans la meilleure des marines. Je préfèrerais une flotte plus forte. Mais je souhaiterais aussi à mon pays une natalité plus riche.

Je me place devant les faits. Après avoir regardé la France d'aujourd'hui et ses escadres, étudié le programme naval des grandes puissances, la capacité de construction de leurs arsenaux et des nôtres, leur faculté budgétaires et les nôtres, le projet allemand, par exemple, dont les prévisions vont jusqu'en 1920 comme les nôtres, qui comprend vingt-deux Dreadnought comme notre projet même, me souvenant des accords internationaux et des affinités suivant lesquelles se groupent les grands peuples européens, je me demande :

Dans l'hypothèse d'un conflit, la flotte de la France serait-elle inférieure aux circonstances, incapable de jouer le rôle que la logique et l'intérêt national lui commandent ?

Et je réponds : Non ! Non, la flotte française ne sera pas indigne de la France.

Nous avons devant nous de ce côté dix ans de sécurité, à la double condition que le programme naval soit approuvé par le Parlement et que notre diplomatie nous garde les fidélités sur lesquelles nous comptons. A l'heure actuelle, aucun peuple ne se confie plus dans ses seules ressources. Les intérêts se nouent aux intérêts : l'isolement est le commencement de la mort.

Au point de vue naval, pour ne parler que de celui-là, nous devons avoir la marine de notre diplomatie.

DELCASSÉ,
Ancien ministre
des Affaires étrangères.

CARNAVAL !

Les fêtes du Carnaval, à Sisteron, datent de très longtemps, et ont toujours eu à travers les âges un éclat et un entrain digne de la petite cité, pittoresque, capricieuse et séduisante.

Depuis le moyen-âge, dit-on, pierrots et colombines évoluent sous le ciel bleu à chaque époque du Carnaval.

C'était chaque année des dépenses inouies d'imagination et de travail, pour créer un "Carnaval" original, une cavalcade inédite, brillante ; une féerie sous le miroitement du soleil provençal.

Les étrangers venaient de tous côtés, pour admirer le goût, l'esprit sisteronnais, et participer aux ébats chorégraphiques.

Les anciens, sages et philosophes, prenant le soleil au devant des portes, souvent racontent, l'œil pétillant, les fêtes carnavalesques de jadis :

« Ils parlent avec volubilité, des costumes princiers sortis de chez la meilleure couturière ; costumes de rois, de fées, et d'enchanteurs ; ils s'extasient en pensant aux prix énormes attribués aux plus beaux chars de la cavalcade ; ils ont l'eau à la bouche en se ressouvenant des repas pantagrueliques qui accompagnaient les fêtes : aux innombrables bouteilles de vins fins et aux tourbillonnantes valses sous les lumières falotes de la salle à danser. Et quel souffle de jeunesse passait dans ses réjouissances. »

Un soupir de regret accompagne les discours de ces jeunes gens d'autrefois.

Maintenant encore, la mi-carême est fêtée ; peut-être avec moins d'ingénuité et d'insoucience que jadis, mais avec autant de charme et de bon goût.

La tradition n'est pas morte, et ne s'éteindra pas de si tôt, n'est-ce-pas dans le sang du Sisteronnais, cet éternel besoin de plaisir et de gaieté ?

Cette année encore, il faut l'espérer, la mi-carême resplandira, sera belle et ouvrira les portes aux souffles printaniers.

M.

COIN DES POETES

DÉTRESSE

A Paul Doumer.

Ballotté par la vague, errant au gré des vents,
Mon cœur est un radeau sur les flots d'amertume ;
Et seul, un matelot agite, dans la brume.
L'appel de désespoir, la loque aux plis mouvants.

Car tous sont morts, hélas, de faim et de misère :
L'espérance, la foi, l'amour, les sentiments ;
Et, pareils aux gerfauts, le vol des noirs tourments
S'abat sur ce dernier survivant du corsaire.

Il lutte, il se débat comme un halluciné,
Et, dans quelques instants, tout sera terminé....
O mensonge.... Il entend l'angélus de la grève.

Et, pâle résigné, malgré ma volonté,
Naufragé du destin vers la nécessité,
J'assiste en sanglotant à la mort de mon rêve.

A. BERVAL-DELAHAYE.

(*La chanson du bronze*).

Chronique Locale

SISTERON

Adjudication. — L'adjudication du 15 février dernier concernant l'étude du courrier en automobile de Sisteron-Gap a donnée les résultats suivants :

MM. Albert Jean et Barthèlemy de Guillestre, 15.000 fr. ; Aubert L. à Châteaurenard, 29.200 fr. ; Beraud C. à Gap 8000 fr. ; Chabrand V. à Gap, 9.000 fr Conchy à Sisteron, 7000 fr. ; Latil père à Sisteron 7 800 fr. ; Latil fils à Sisteron, 6480 fr. ; Maurel à Digne, 28.800 fr. Prève à Tallard 6000 fr. ; Sibourd à Gap 10.000 fr,

M. Prève est reconnu adjudicataire provisoire sous réserve des rabais d'au moins 10 o|o qui pourront être offerts jusqu'au 23 février inclus et dans la négative de l'approbation ultérieure de l'administration.

La deuxième adjudication sera circonscrite entre l'adjudication provisoire ou l'auteur ou les auteurs des offres de rabais déposées dans le délai indiqué et aura lieu à une date qui sera ultérieurement fixée.

Avis — Des listes de souscription pour l'érection d'un monument commémoratif de la résistance des républicains des Basses-Alpes au coup d'Etat 1851 sont déposées au secrétariat de la mairie, où les souscriptions sont reçues dès aujourd'hui.

Foire. — Après demain lundi se tiendra dans notre ville la foire de Carnaval. Puisque nous évons été jusqu'ici favorisés d'un temps superbe espérons que messire soleil fera risette pour ce jour.

Bal. — Ce soir au Casino, premier bal masqué de la saison. Entrée : 1 fr.

Avis. — Le public est prévenu que les magasins de papeterie-librairie de MM Clergue, Vollaire et Beckmann seront fermés à partir du 1e mars tous les dimanches après-midi.

Collège. — Nous apprenons que le jeune Eysseric Marcel de Laragne, boursier national au Collège de Sisteron vient d'obtenir une promotion de bourse. Nos sincères félicitations.

Soirée de Chant. — Demain soir à 8 h. 1|2 une soirée de chant aura lieu au Cercle de la Fraternité.

P-L-M. — FETES DU CARNAVAL. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 25 février 1911, sont valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 1e mars, étant entendu que les billets qui auront une validité plus longue conserveront cette validité. La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 17 au 23 février 1911

NAISSANCES

MARIAGES

DÉCÈS

André Pierre, 15 mois, rue droite. — Maroc Valérie, épouse Amic Fidèle, 52 ans, route de Ribiers. — Mathieu Julie 59 ans, rue Mercerie. — Laurent Ferroux, 73 ans, berger à l'hospice. — Combe Pauline, épouse Gaubert, 57 ans, rue Mercerie.

Souffrez-vous de *maux d'estomac* ou de *constipation* ? Employez les Pilules Suisses, vous serez guéri. 1 fr. 50 la boite. Glaesel, ph 28, r. Grammont, Paris.

Renseignement Utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui reussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : c'est la Poudre Louis Legras, qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Charles BONTOUX
Avoué, Licencié-en-Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

PAR EXPROPRIATION

Il sera procédé le **vingt-huit mars** *mil neuf cent onze,* **deux** *heures après-midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Sisteron, au Palais de Justice à la*

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de **Saint-Vincent** *et de* **Noyers**, *canton de* **Noyers**, *département des Basses-Alpes.*

DESIGNATION
des Immeubles à vendre

Immeubles situés à St-Vincent

PREMIER LOT

Vague et **labour**, au quartier de Serre-Michel, d'une contenance cadastrale d'environ 4 hectares, 70 centiares, confrontant du nord Bouchet, du midi Imbert André, compris sous les numéros 519, 520, 521, 522, de la section D. du plan cadastral.

Mise à prix : **Cinquante** francs,
ci..... **50** francs.

DEUXIÈME LOT

Vague et **bois taillis**, au lieu dit Pied-Guichard, d'une contenance cadastrale d'environ 93 ares, 50 centiares, numéros 117 et 118 de la section E.. confrontant du levant et du nord Bouchet.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci . . . . . **10** francs.

TROISIEME LOT

Bois, taillis, au lieu dit La Moulière, d'une contenance d'environ 42 ares, 50 centiares, numéro 424 de la section E.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

QUATRIÈME LOT

Labour, **vague** et taillis, appelé Fréméson, d'une contenance d'environ deux hectares, 62 ares, 70 centiares, confrontant du midi Michel Maurel, du couchant Rase et Michel Maurel et du levant Albert Bouchet, numéros 525, 426, 427, 428, 429, 430, 435, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, de la section E.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

CINQUIEME LOT

Vague au lieu dit Voubelle, d'une contenance d'environ 1 hectare, 75 ares, 10 centiares, confrontant du levant Imbert Daphnis, du nord Imbert Firmin, numéro 465 de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

SIXIÈME LOT

Labour au lieu dit le Serre, d'une contenance d'environ 4 ares, 70 centiares, numéro 636 de la section D.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs

SEPTIEME LOT

Vague au lieu dit Coulet des Maurels, d'une contenance d'environ 9 ares, 50 centiares, confrontant du midi Bouchet Benoni, du couchant Bouchet Benoît, numéro 310 de la section E.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci ..... **5** francs.

HUITIEME LOT

Bois, taillis et vague, au lieu dit Le Collet, d'une contenance d'environ 99 ares, 60 centiares, confrontant du couchant chemin, du midi Michel Maurel, numéros 407 et 411 de la section E.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

NEUVIEME LOT

Labour, au lieu dit la Vicensonne d'une contenance d'environ 21 ares, 20 centiares, compris sous le numéro 450 p. de la section E, confrontant du couchant vallon, du midi le chemin.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci. ..... **5** francs.

DIXIEME LOT

Labour, **taillis** et vague, au lieu dit Bouissonnet, d'une contenance d'environ 2 hectares, 2 ares, 67 centiares, numéros 107, 108, 114 p., 11. p. de la section E.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci..... **20** francs.

ONZIEME LOT

Bois taillis, situé au quartier Claux-Bérand, d'une contenance d'environ deux hectares, 96 ares, 40 centiares, confrontant du midi Imbert et Bouchet, du nord Bouchet, numéros 336 et 337 de la section E

Mise à prix : **Cent cinquante** fr.
ci..... **150** francs

DOUZIÈME LOT

Pré, labour avec bâtiment rural, écurie et grenier à foin, d'une contenance d'environ 86 ares, deux centiares, confrontant du levant la rue, du nord Ailhaud Fortuné, numéros 39., 447, 465, 400 de la section E.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs

TREIZIÈME LOT

Oseraie, labour et vague au lieu dit Piblacou, d'une contenance d'environ 8 hectares, 50 ares, 30 centiares, confrontant du levant Bouchet Louis, du nord Imbert Firmin, du midi la route de grande communication numéro 3 ; numéros 547, 550, 543, 548, 549 de la section D.

Mise à prix : **cinquante** francs.
ci..... **5** francs.

QUATORSIÈME LOT

Vague, appelé Champ-long, d'une contenance d'environ 20 ares, 90 centiares, numéro 594 de la section D.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci.....,.. **5** francs.

QUINZIEME LOT

Bois taillis, au quartier dit Bédion, d'une contenance d'environ 7 hectares, 61 ares, 80 centiares, confrontant du levant Bouchet Albert, du midi Chauvet, numéros 717 p. de la section E.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci. . . . . **20** francs

SEIZIEME LOT

Oseraie, labour, jardin, sol, pré, Bâtiment rural, aire, d'une contenance d'environ 2 hectares, 65 ares, 80 centiares, au lieu dit la Foulerie, numéros 645, 651, 663, 650, 668, 669, 673, 646, 652, 655, 654, 655, 656, 657, 658, 661, 662 de la section D. confrontant du couchant Imbert Jean, Estellon et Anglès Louis, du levant Jabron et vallon.

Mise à prix : **vingt** francs.
ci. . . . . **20** francs.

DIX-SEPTIÈME LOT

Maison d'habitation au quartier dit La Fontaine, avec écurie et cave au dessous, cuisine, grenier à foin et chambres au dessus, numéro 669 de la section D.

Mise à prix : **cinquante** francs.
ci. . . . . **50** francs.

DIX-HUITIÈME LOT

Labour et vague, appelé la Serre, d'une contenance d'environ 1 hectare, 70 centiares, numéros 595, 596 de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci . . . . . **10** francs.

DIX-NEUVIÈME LOT

Lot au village d'une contenance d'environ 2 ares 45 centiares, confrontant du levant la rue, du midi la place, numéros 165, 168, 169 p. de la section F.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

VINGTIÈME LOT

Bois taillis, au lieu dit Pas Parendier d'une contenance d'environ 3 hectares 17 ares, numéro 718 de la section E. confrontant du levant Riou, du couchant Latil.

Mise à prix : **Vingt** francs.
ci..... **20** francs.

VINGT-UNIEME LOT

Vague, labour et vigne au lieu dit Verduègne, d'une contenance d'environ 2 hectares 78 ares 39 centiares, numéros 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313 de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs
ci..... **10** francs

VINGT-DEUXIÈME LOT

Vague au lieu dit La Gavote, d'une contenance d'environ 1 hectare, 90 centiares, confrontant du levant Cler, du couchant chemin, numéros 329, 330, 331 de la section D.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci..... **5** francs

VINGT-TROISIEME LOT

Vague au lieu dit Nonchebelle, d'une contenance d'environ 50 ares, 40 centiares, coufrontant du nord Michel, du levant, couchant et midi Vial, numéro 334 de la section E.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci. . . . . **5** francs.

VINGT-QUATRIEME LOT

Bois taillis au lieu dit le Pousterlon d'une cortenance d'environ 1 hectare 51 ares 30 centiares, confrontant du nord Aillaud Fortuné, du couchant Durand, numéro 604 de la section E.

Mise à prix : **cinq** franés
ci. . . . . **5** francs.

VINGT-CINQUIÈME LOT

Bois taillis au quartier dit Bourasset d'une contenance d'environ 1 hectare 2 ares 30 centiares, confrontant du nord la grande route, du midi le Jabron, numéro 27 de la section D. Mise à prix : **cinq** francs.
ci . . . . . **5** francs.

VINGT-SIXIÈME LOT

Labour au lieu dit La Foulerie, d'une contenance d'environ deux hectares, 74 ares, 36 centiares, confrontant du nord grande route, du midi le Jabron, numéros 664 p., 648 p., 647 p. de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci . . . . . **10** francs.

VINGT-SEPTIEME LOT

Vague au lieu dit Coulet de la Vigne, d'une contenance d'environ 3 hectares 10 ares 34 centiares, confrontant du midi grande route, du nord Imbert et Moullet numéro 544 de la section D.

Mise à prix : **vingt** francs.
ci . . . . . **20** francs.

VINGT-HUITIEME LOT

vague au lieu dit Champ de Cabus d'une contenance d'environ 22 ares 96 centiares ; numéros 332, 333 de la section D.

Mise à prix : **cinq** francs.
ci. . . . . **5** francs.

VINGT-NEUVIEME LOT

Vague au lieu dit Vaubelle d'une contenance d'environ 5 hectares 82 ares 70 centiares, confrontant du midi et du levant chemin, numéro 373 de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci . . . . . **10** francs.

TRENTIEME LOT

Vague au lieu dit le Serre, d'une contenance d'environ 1 hectare 9 ares 30 centiares, confrontant du nord, grande route, du midi le Jabron, numéro 377 de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs
ci . . . . . **10** francs

TRENTE UNIEME LOT

Bois taillis au quartier dit le Claux d'une contenance d'environ 39 ares 60 centiares, confrontant du levant Cler, du couchant le vallon, numéro 700 de la section D.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci . . . . . **5** francs.

TRENTE-DEUXIEME LOT

Labour et vague au lieu dit Guiestone, d'une contenance d'environ 27 ares 68 centiares, numéros 747, 747 bis de la section D.

Mise à prix : **Cinq** francs
ci..... **5** francs.

TRENTE-TROISIÈME LOT

Vague et labour au lieu dit Verduègne, d'une contenance d'environ 1 hectare 96 ares 75 centiares, numéros 759, 760, 761, 762, 763, 764, 763, 764, 763, 772, 774 de la section D.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

TRENTE-QUATRIEME LOT

Bois taillis au lieu dit Clot d'Angaou, d'une contenance d'environ 1 hectare 96 ares 40 centiares, confrontant du midi Cler, du levant chemin, numéros 609 et 610 de la section E.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

TRENTE-CINQUIEME LOT

Bois taillis au lieu dit Lucette, d'une contenance d'environ 79 ares 40 centiares, numéro 614 de la section E.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci. . . . . **5** francs

TRENTE-SIXIEME LOT

Oseraie et labour au lieu dit Chaumasses, d'une contenance d'environ 45 ares, confrontant du couchant canal du moulin, du nord Michel Maurel, numéros 296, 297 de la section F.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

TRENTE SEPTIEME LOT

Bois taillis au lieu dit Gorges de Jacquilles d'une contenanée d'environ 29 ares 80 centiares, numéros 144 de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci. . . . . **10** francs.

TRENTE-HUITIEME LOT

Vague et labour au lieu dit Pointe de Verduegne, d'une contenance d'environ 30 ares 10 centiares, confrontant du nord Bonnefoy, du couchant vallon du levant Michel Alphonse, numéros 391, 396, 3000 de la section D.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

TRENTE-NEUVIEME LOT

Labour au lieu dit la Gavotte, d'une contenance d'environ 1 hectare 3 ares 70 centiares, confrontant du levant Cler, du couchant Chemin, numéros 343, 344 de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci..... **10** francs.

QUARANTIEME LOT

Vague, vigne et labour au lieu dit Chourraïsse d'une contenance d'environ 1 hectare 14 ares 70 centiares, numéros 393, 396, 397, de la section D.

Mise à prix : **Dix** francs.
ci. . . . . **10** francs.

QUARANTE-UNIEME LOT

Vigne au lieu dit Vaubelle, d'une contenance d'environ 37 ares 80 centiares, numéro 476 de la section D.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs

QUARANTE-DEUXIEME LOT

Labour au lieu dit Pierravon, d'une contenance d'environ 2 ares, numéro 223 de la section F

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci ..... **5** francs

QUARANTE-TROISIEME LOT

Sol et Jardin au lieu dit Verduégne d'une contenance d'environ 4 ares 18 centiares, numéros 310, 830, 831, 832 de la section D. confrontant du couchant et du nord vallon, du midi Latil.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs.

Immeuble sis à Noyers

QUARANTE-QUATRIEME LOT

Vague au lieu dit le Gréouré, d'une contenance d'environ 2 hectares 11 ares 70 centiares, confrontant du nord veuve Bouchet, du midi Durand Fortuné, numéro 626 de la section H.

Mise à prix : **Cinq** francs.
ci..... **5** francs

Après la vente lot par lot, il sera formé du tout un seul lot pour être adjugé en bloc sur une mise à prix établie en totalisant les prix de chacun des lots vendus séparement.

Ces immeubles ont été saisis réellement à la requête de Lucien-Vincent **Bouchet** propriétaire, demeurant et domicilié à **Saint-Vincent** ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Contre François **Anglès** également propriétaire, demeurant et domicilié à **Saint-Vincent**.

Suivant procès-verbal de **Faravel**, huissier à Sisteron en date du vingt-un Mai mil neuf cent neuf, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron sous le numéro 8 volume 48, sur les poursuites et diligences de **Barjavel** Auugste propriétaire à Noyers. Et suivant procés-verbal de **Plauche** huissier à Noyers en date dss vingt-un et vingt deux novembre mil-neuf-cent dix, enregistré et trascrit au bureau des hypothèques de Sisteron le vingt-neuf novembre mil-neuf cent-dix volume 48 numéro 32. Lesquels procés-verbaux ont été joints suivant jugement du tribunal civil de Sisteron en date du vingt-un décembre mil neuf-cent-dix, enrégistré, lequel a ordonné qu'il serait procédé sur une seule et même poursuite à partir du dernier acte valable.

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions sur les dits immeubles pour raison d'hypothèque légale devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux**, avoué à Sisteron poursuivant la vente.

Sisteron, le 23 février 1911.

C. BONTOUX.

© VILLE DE SISTERON

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS
POUR LE CONCORDAT

Les créanciers du sieur **Honnorat François** industriel à Sisteron sont invités à se réunir le dix mars mil-neuf-cent onze à dix heures du matin pour délibérer sur un concordat.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-greffier,
C. GIRAUD.

HERNIES

Je me permet d'attirer l'attention des personnes atteintes de hernies et les prie de vouloir bien me lire très attentivement.

J'ai lu dans certaines annonces des mots comme, par exemple les suivants : terrible, calamité, acharner, fracas, atroces, gangrène, étranglement mort, etc.

Ne vous effrayez pas, la hernie, quoique grave parfois, n'est pas aussi dangereuse que certains alarmistes l'affirment en criant par dessus les toits car cela peut être dans un but intéressé.

Il est vrai que des statistiques portent à 185.000 le nombre de personnes décédées annuellement, mais ces statistiques sont du domaine passé, parlons maintenant de l'avenir.

Si une hernie glisse sous le bandage, elle peut devenir dangereuse, mais, dans ce cas, le hernieux éprouve des coliques, maux de reins et digestions pénibles et, par la suite, elle pourrait s'étrangler. Or, si le hernieux souffre, il s'inquiète et il y porte remède en se payant un appareil plus efficace que celui qu'il possède afin que sa hernie soit radicalement maintenue ; dans ce cas tout danger est conjuré et l'étranglement est écarté.

Comme vous le voyez, tout danger n'est pas éminent et facile à dissiper.

Si votre bandage est mauvais, s'il vous gêne ou vous blesse, je vous dirai de venir à moi, essayer mon nouvel appareil qui est cent fois plus efficace que le votre, très solide et souvent un seul suffit pour assurer l'efficacement complet de votre hernie.

Mon appareil a fait ses preuve et dès son application le malade éprouve un bien-être inexprimable. Sans ressort et imperceptible, il peut se porter même la nuit sans aucune gêne ; je ne vous l'impose pas, mais lorsque vous l'aurez essayé, vous ne vous en séparerez plus que le jour où votre hernie aura disparu.

Vous pouvez, si vous le voulez me consulter gratuitement dans les villes que vous trouverez dans un article ci-contre.

J. GLASER.
Professeur-herniaire de Paris.

A vendre de gré à gré

ET AVEC JOUISSANCE IMMÉDIATE

1° Une propriété en nature de labour sise au quartier du Thord, complantée en amandiers, confrontant dans son ensemble : du nord route de Noyers, du couchant chemin de Saint-Domnin, du midi Lieutier, du levant Vollaire.

2° Une autre propriété en nature de labour et vigne, sise au quartier du Clos, confrontant dans son ensemble : du midi route de Noyers et Tamisier, du couchant Ailhaud, du nord chemin, du levant Mlle Gelus, avec puits à eau potable et cabanon.

Pour traiter s'adresser à M. Jean SILVESTRE, ancien maréchal-ferrant, demeurant, rue Porte de Provence, à Sisteron.

Etude de Me VALON notaire aux Mées

A VENDRE

aux MÉES (Basses-Alpes)

1° **Grande propriété**, labour, arbres fruitiers, vigne, prairie, quartier de la *Cauquière*, 9 hectares ;

2° Terres avec arbres fruitiers, mûriers, bâtiment, *quartier de la Croix*, 2 hectares 50 ;

3° Diverses autres propriétés, le tout arrosable gratuitement, librement, dans la fertile plaine *des Mées*, dont les fruits et le vin sont si justements appréciés.

S'adresser à Me VALON, notaire.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Huile d'Olive de Pays

garantie pure à l'analyse

Vierge, 1re pression	2 fr. 10 le litre
De table, surfine extra fruitée	1 fr. 80 le litre
Fine 1re qualité	1 fr. 60 le litre

Rendu franco-gare.

JEAN MONTAGNIER
propriétaire-fabricant, **Manosque.**

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 85, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Que les personnes atteintes de hernies se rassurent et ne se troublent plus à la lecture de certaines annonces alarmantes destinées à les effrayer outre mesure sur les dangers mortels de l'étranglement.

Non ! la hernie ne fait plus mourir personne et elle guérit rapidement depuis la nouvelle découverte scientifique du savant spécialiste M. GLASER, de Paris, dont la réputation est universelle et autorisée.

Inventeur d'un nouvel appareil, M. Glaser a su gagner, par son dévouement, la confiance de tout ceux qui ont eu la sagesse de s'adresser à lui. Son appareil idéal sans ressort est le plus léger, le moins gênant, le plus solide, le moins coûteux et le seul dont l'incontestable supériorité a été reconnue par les sommités médicales.

Dès son application cet appareil fait éprouver un bien-être inexprimable ; aucun cas ne peut lui résister, et les hernies les plus tenaces sont forcées de s'incliner devant son imposante efficacité. Il résulte donc que les hernieux munis de cet appareil est immédiatement hors de danger et n'éprouvera plus de coliques, maux de reins, ni digestions pénibles ; la hernie étrant refoulée dans la cavité abdominale ne peut reparaître et par conséquent le danger de l'étranglement est supprimé séance tenante.

Tels sont les résultats obtenus par l'appareil Glaser ; aussi, dans leur propre intérêt, avant d'acheter ailleurs un bandage quelconque, que tous ceux atteints de hernies, efforts et descentes, hommes, femmes et enfants, se rendent sans retard auprès de M. Glaser, le dévoué spécialiste qui les recevra à :

Manosque, le 24 février, Hôtel Pascal.
Forcalquier, lundi 27 février, Hôtel Crouzet.
SISTERON, le 28 février, Hôtel des Acacias.
Digne, dimanche 4 mars, Hôtel Boyer-Mistre.

Le traité de la hernie est envoyé gratuitement, cacheté et sur demande Ecrire à M. Glaser, 38, Boulevard Sébastopol, à Paris. Maison principale à Courbevoie (Seine).

Bulletin Financier

Les bonnes dispositions se confirment sur notre marché.

Le 3 o/o français est ferme à 97.55.

Fonds d'Etats étrangers en progrès : Turc 94.45 ; Portugais 65,90 ; Russe 5 0/0 1906 105.50.

Sociétés de crédit calmes; Banque de Paris 1845 ; Comptoir d'Escompte 942; Société Générale 782; Société auxiliaire de Credit 617 ; Banque Franco Américaine 526.

Valeurs de traction bien tenues; Métro 657.

Groupe cuprifère soutenu : Rio 1727.

Mines d'or mexicaines calmes. Pedrazzini 135. Mercédès 51.

Le 24 février courant aura lieu l'émission d'un emprunt extérieur 6 0/0 or du gouvernement de Colombie de 7.560 000 francs en 15000 obligations de 504 francs remboursables en trente ans.

Le prix d'émission est fixé à 492.50 faisant ressortir le placement à 9.14 o/o non compris le bénéfice de la prime de remboursement.

NOVEL.
42. rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

Légers, souples, mais pouvant fournir une puissance de contention illimitée, les *nouveaux appareils sans Ressort brevetés* de A. CLAVERIE, procurent dès leur application un soulagement immédiat, absolu, en favorisant toutes les chances de guérison définitive.

Imperméables, imperceptibles et s'effaçant sur le corps, ils permettent sans occasionner la moindre gêne, l'exercice facile de toutes les professions.

Ils sont journellement recommandés par plus de 3000 *Docteurs* français et étrangers, et dans tous les pays, *plus d'un million* de malades torturés par les bandages ordinaires les ont accueillis comme une délivrance.

Lire le Traité de la Hernie (150 pages et 200 gravures) envoyé gratuitement ainsi que tous renseignements et conseils sur demande adressée à M. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, à PARIS.

AUX BUVEURS DE VICHY

Plus une eau est fraiche, mieux elle agit
VICHY-GÉNÉREUSE est expédiée fco gare, en France, 30 fr. caisse 50 bouteilles, contre mandat à Cie Gdes Sources Vichy-Généreuse, 265 1er, r. de Nîmes, à Vichy.

Cyclistes...

NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

L'eau cosmoptique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : 6 francs.

HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD

ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, excroissances de chair,* les *abcès* et la *gangrène.*

Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre. *Girard*

PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

SERVICE DES PRIMES

« SISTERON-JOURAL »

Mars 1911

AVIS

Tout lecteur de ce journal qui détachera le présent avis participera gratuitement, le 5 Mars prochain, aux tirages de deux Obligations Foncières 1879 et 1885, qui peuvent chacune

GAGNER 100.000 fr.

Lots de 25.000 fr., 10.000 fr. 5.000 fr. 1000 fr., etc.

Joindre au présent avis **0.50** en timbres poste pour frais d'envoi des numéros, liste des tirages, etc.,
SERVICE DES PRIMES, *Bureau 220*, 53, Rue Rodier, PARIS.

UNE DÉCOUVERTE HUMANITAIRE

UN PRÊTRE appelé près d'une mère de famille, sur le point de mourir par suite d'une de ces maladies de la matrice qui ne pardonnent pas, a tenté l'essai d'un produit merveilleux, qu'il tenait du temps où il était missionnaire en Afrique. L'effet fut miraculeux : Dès le premier essai, la malade fut hors de danger. Prolongé pendant cinq jours, le traitement amena une guérison définitive. Appliqué aux diverses maladies spéciales à la femme (METRITES, règles abondantes ou douloureuses. — SUITE de COUCHES, Descente de matrice, Flueurs blanches. AGE CRITIQUE, Hémorragies, Ulcères variqueux, Hémorrhoïdes, CANCERS, etc), la guérison fut toujours aussi prompte. Femmes qui souffrez, n'attendez pas d'être à la veille d'une opération toujours à redouter ! Ecrivez avec détails à M. **A.-J. DUCLOY**, Rue d'Aire, **104** à Arques (Pas-de-Calais), qui vous fera connaître, **gratuitement**, ce traitement merveilleux.

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicule Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS
en Reports et en Comptes-Courants à intérêts fixes
PAS DE JEU. — PAS DE SPÉCULATION. — CAPITAUX GARANTIS ET INALIÉNABLES
S'Adresser pour tous les Renseignements à la BANQUE MOBILIÈRE DE CRÉDIT, 5, rue de Chantilly, à Paris.
EPARGNE ET FORTUNE 16 pages — 3e année
Revue donnant tous les Tirages Financiers d'après les Listes officielles. Service Gratuit d'Essai pendant 3 mois. Il suffit d'envoyer sa carte de visite affranchie à 0 fr. 05. Même adresse que ci-dessus.

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Turberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— **EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES** —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Françis Jourdan, succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

DUNLOP

PNEUS-AUTOS

BANDES RONDES OU PLATES

FERRÉS CUIRASSE ARMÉE

CUIRASSE CANNELÉE

ENVELOPPES VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN

CHAMBRES A AIR EXTRA

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

PNEUS-VELOS

DUNLOP

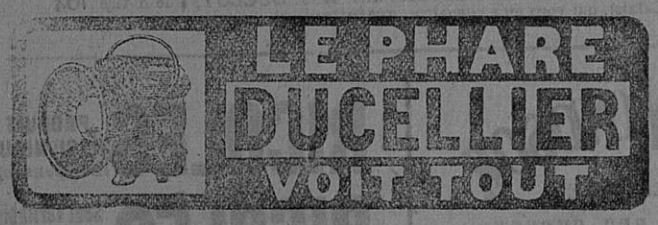

BON — POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI — DE 3 MOIS — à Jardins & Basses-Cours au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25) Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver 2.500 ŒUFS par an pour 10 poules Demandez GRATIS et FRANCO Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules. Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale EN 20 JOURS par l'Elixir ou la Confiture de St VINCENT DE PAUL

Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON